

Bonjour, suite au courrier reçu sur le plan Violence enfin arrivé après plus d'un an d'attente, le SNALC tient à réagir ! Sera-t-il suivi des faits ? Pourra-t-on enfin rompre la loi du silence qui règne dans le cas d'agressions aux personnels enseignants ? Pourra-t-on enfin voir un respect de l'Institution ? de ses personnels ? la fin des intrusions et ingérences dans le fonctionnement des EPLE ?

Car, il est vain de croire qu'on va instaurer un respect des personnels quand l'institution même les a dépouillés de leurs prérogatives : l'évaluation, le passage en classe supérieure, l'orientation, le nombre de sièges d'enseignants insuffisant dans les instances de décision des établissements scolaires, les temps consacrés à la formation, à la réalisation et à la recherche de cours substitués par de la réunionniste chronophage....

Nous ne pouvons qu'accueillir cette tentative d'action avec soulagement, mais qu'en sera-t-il de son application sur le terrain de l'autonomie des établissements scolaires ? Le personnel référent académique doit accompagner les personnels fragilisés. Le SNALC demande qu'un cadrage académique ait lieu et que les faits soient réellement remontés et qu'on puisse y travailler dans les Conseils d'Administration, Comités Techniques Académiques et CEN.

Il est indispensable que les collectivités à La Réunion, soient partie prenante de cette lutte contre la violence scolaire. On ne peut laisser des personnels déjà en proie aux difficultés du métier subir constamment des atteintes à leur autorité qui nuisent lourdement à l'acquisition des apprentissages que doivent recevoir les élèves. Ces derniers doivent étudier dans des établissements sécurisés, moins bruyants, plus rassurants dont les alentours doivent être pacifiés. Les PEC peuvent être utiles comme médiateurs dans nos gros établissements.

Le SNALC demande l'ouverture d'autres classes-relais et une prise en charge plus anticipée des élèves grand-perturbateurs. L'orientation dans la voie professionnelle doit être un choix et valorisée dès le collège.

Parce que la démographie scolaire est très lourde à La Réunion, les établissements sont plus grands et la vigilance plus dure à effectuer. Il faut un réel travail commun sur ces questions. Le SNALC a toujours été demandeur d'une réelle action de tous face à l'urgence de la situation.

Pour le SNALC Réunion,

Jérôme MOTET 0692776100